

---

# Recensement en bref

## Un portrait de la citoyenneté au Canada selon le Recensement de 2021

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 9 novembre 2022

---



---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

Date de diffusion : le 9 novembre 2022

N° 98-200-X au catalogue, numéro 2021008

ISBN 978-0-660-46017-8

---

## Faits saillants

- Le Recensement de 2021 a permis de dénombrer 33,1 millions de citoyens canadiens de naissance ou par naturalisation.
- Dans l'ensemble de la population vivant au Canada, près de 3,2 millions de personnes n'étaient pas des citoyens canadiens, mais étaient soit des résidents permanents ou des immigrants reçus, soit des résidents non permanents.
- L'Inde et la Chine étaient les pays de citoyenneté les plus souvent déclarés par les personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne dans le cadre du Recensement de 2021.
- En 2021, 4 immigrants admissibles sur 5 (80,7 %) étaient des citoyens canadiens.
- Un peu plus de 3,7 millions de citoyens canadiens avaient plusieurs citoyennetés; bon nombre d'entre eux étaient des citoyens canadiens naturalisés.

## Introduction

La citoyenneté désigne le pays pour lequel une personne a rencontré les exigences légales pour être un citoyen. La grande majorité des personnes vivant au Canada sont des citoyens canadiens de naissance, tandis que d'autres sont des citoyens canadiens par naturalisation. La citoyenneté canadienne est associée à certains droits et à certaines responsabilités qui ne sont pas à la portée de ceux qui ne sont pas des citoyens canadiens. Par exemple, seuls les citoyens canadiens peuvent détenir un passeport canadien, faire partie d'un jury ou exercer leur influence politique en votant ou en se présentant aux élections. Ils ont également accès aux services consulaires canadiens lorsqu'ils voyagent ou vivent à l'étranger.

Le recensement fournit des renseignements sur le statut de citoyenneté de la population du Canada. La citoyenneté est un indicateur clé qui aide à estimer le nombre d'électeurs potentiels et à planifier des cours et des programmes en matière de citoyenneté.

Le Canada reconnaît également le droit des citoyens canadiens d'avoir la citoyenneté d'autres pays. Par conséquent, le recensement permet de recueillir des renseignements sur la population qui détient la citoyenneté de plus d'un pays, ce qui aide à brosser un portrait plus détaillé de la citoyenneté au Canada.

La politique et les lois canadiennes en matière de citoyenneté ont évolué au fil du temps. Ces changements, combinés à la pandémie de COVID-19 et d'autres événements internationaux, pourraient avoir eu un effet sur les tendances en matière de citoyenneté au Canada. Cet article de la série *Recensement en bref* présente les principaux résultats sur la citoyenneté fondés sur les données du Recensement de 2021.

## Le saviez-vous? Les Canadiens peuvent être citoyens de naissance ou par naturalisation

**La citoyenneté canadienne de naissance** comprend les personnes nées au Canada, à quelques exceptions près (comme les enfants de diplomates). Elle comprend également les personnes nées à l'étranger dont au moins un parent est citoyen canadien, qu'on appelle aussi « citoyens canadiens par filiation ». Cependant, un nombre maximal de générations nées à l'étranger limite la capacité de devenir citoyen canadien de naissance.

**Les citoyens canadiens par naturalisation** comprennent les immigrants qui suivent le processus légal pour présenter une demande de citoyenneté. La première étape consiste à être un résident permanent (ou un immigrant reçu) au Canada. Un résident permanent est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Après avoir satisfait [aux critères d'admissibilité](#), les résidents permanents peuvent présenter une demande pour devenir citoyens canadiens. La dernière étape pour les candidats retenus est d'assister à une cérémonie de citoyenneté et de prêter serment ou faire une affirmation solennelle de citoyenneté.

Un [immigrant](#) désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Certains immigrants peuvent d'abord venir temporairement au Canada en tant que résidents non permanents avant de demander le statut de résident permanent. Un [résident non permanent](#) désigne une personne originaire d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'immigration, la citoyenneté et le lieu de naissance, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Figure 2.6 Immigrants, non-immigrants et résidents non permanents, selon la citoyenneté et le lieu de naissance](#).

Pour en savoir plus sur la citoyenneté canadienne, veuillez visiter le [site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

## La grande majorité des personnes vivant au Canada sont des citoyens canadiens

En 2021, plus de 9 personnes sur 10 vivant au Canada (91,2 %) étaient des citoyens canadiens. Environ les trois quarts (74,4 %) d'entre eux, soit 27,0 millions de personnes, étaient des citoyens canadiens de naissance et 16,8 % (6,1 millions de personnes) étaient des citoyens canadiens par naturalisation. Dans l'ensemble de la population vivant au Canada, 8,8 % (ou environ 3,2 millions de personnes) n'étaient pas des citoyens canadiens, mais étaient soit des résidents permanents ou des immigrants reçus, soit des résidents non permanents.

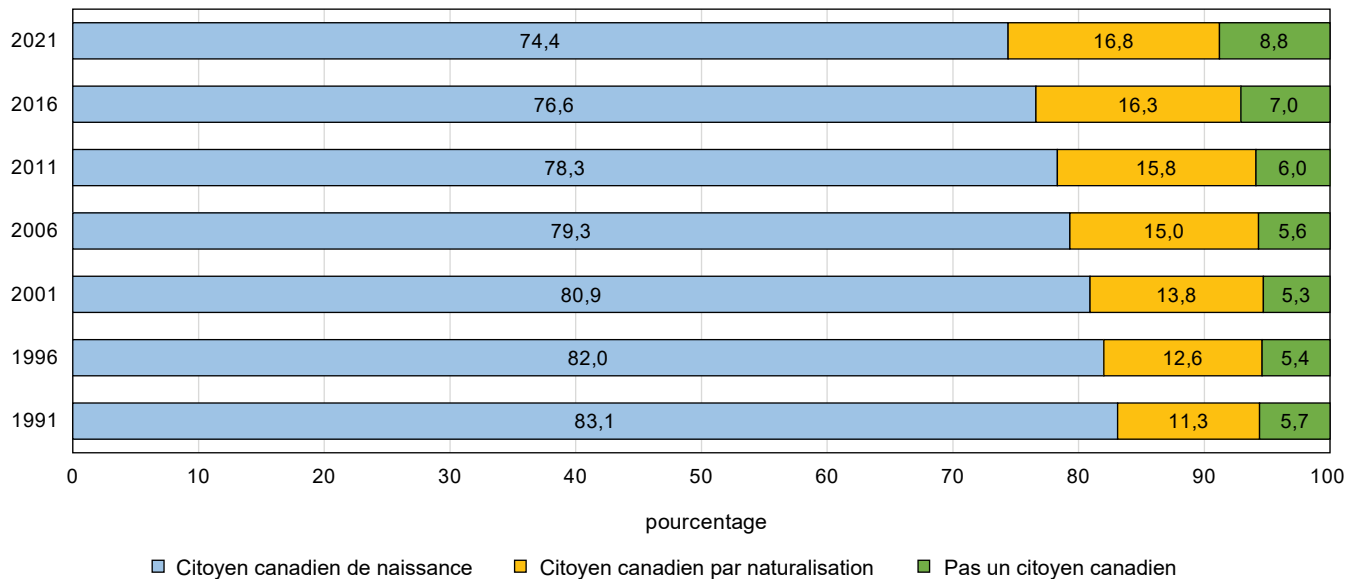
Au cours des 30 dernières années, la taille de chaque groupe (citoyens canadiens de naissance, citoyens canadiens par naturalisation et ceux n'étant pas citoyens canadiens) a augmenté, mais à des rythmes différents. Le nombre de citoyens canadiens par naturalisation et de personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne a plus que doublé de 1991 à 2021, tandis que le nombre de citoyens canadiens de naissance a augmenté plus lentement, passant de 22,4 millions en 1991 à 27,0 millions en 2021.

Lors du Recensement de 1991, 83,1 % des Canadiens étaient citoyens de naissance. En raison du [vieillissement de la population](#), de la [baisse du taux de fécondité](#) et de l'immigration soutenue, la proportion de citoyens canadiens de naissance a diminué pour s'établir à 74,4 % en 2021. À l'inverse, de plus grandes proportions de la population totale du Canada étaient soit des citoyens canadiens par naturalisation (16,8 % par rapport à 11,3 %), soit des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne (8,8 % par rapport à 5,7 %).

# Un portrait de la citoyenneté au Canada selon le Recensement de 2021

**Graphique 1**  
**Population du Canada selon le type de citoyenneté canadienne, 1991 à 2021**

année de recensement



**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population, 1991 à 2006, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## Citoyens canadiens par filiation : une petite population

Les citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'étranger, aussi appelés citoyens canadiens par filiation, représentent une population relativement petite au Canada. En 2021, 322 530 citoyens canadiens de naissance étaient nés à l'extérieur du pays et représentent 0,9 % de l'ensemble de la population canadienne.

Après le Canada, les États-Unis sont le pays qui voit naître le plus de citoyens canadiens de naissance. En 2021, plus du quart (28,1 %) des citoyens canadiens par filiation étaient nés aux États-Unis. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Chine et le Mexique viennent compléter la liste des cinq pays de naissance les plus souvent déclarés par les citoyens canadiens par filiation vivant au Canada.

Les citoyens canadiens par filiation sont plus jeunes que les citoyens canadiens nés au Canada. En 2021, près de la moitié (48,9 %) des citoyens canadiens par filiation étaient âgés de moins de 25 ans, comparativement à près d'un tiers (32,5 %) des citoyens canadiens de naissance nés au Canada.

## Les personnes sans la citoyenneté canadienne sont plus jeunes que les citoyens canadiens

Bien comprendre la démographie des citoyens canadiens et des personnes qui ne sont pas des citoyens canadiens peut aider à estimer le nombre d'électeurs potentiels, ainsi qu'à planifier et à élaborer des politiques, des services et des programmes liés à l'immigration et à la citoyenneté.

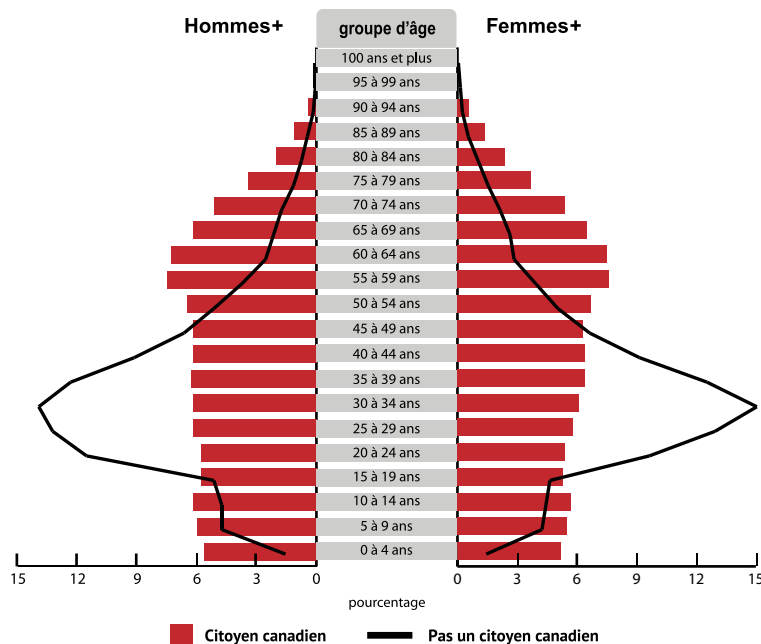
En 2021, on a dénombré environ 26,3 millions de citoyens canadiens (soit 72,6 % de la population totale du Canada) en âge de voter, c'est-à-dire âgés de 18 ans et plus, vivant dans des ménages privés au Canada.

Les **jeunes** constituent une proportion considérable de la population des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne. En 2021, près de 1 personne n'ayant pas la citoyenneté canadienne sur 6 (15,4 %) était âgée de 15 à 24 ans, comparativement à plus de 1 citoyen canadien sur 10 (11,1 %). La différence était encore plus marquée chez les personnes de 25 à 54 ans, environ les trois cinquièmes (60,7 %) de la population n'ayant pas la citoyenneté canadienne étant dans le principal groupe en âge de travailler, comparativement à plus du tiers (37,6 %) des citoyens canadiens.

Alors que l'âge médian de la population totale du Canada était de 41,2 ans en 2021, l'âge médian des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne qui vivaient au Canada (33,6 ans) était de près d'une décennie plus jeune que celui des citoyens canadiens (42,8 ans).

Parmi les citoyens canadiens, 50,6 % se sont identifiés comme étant des femmes<sup>1</sup> et 49,4 % comme étant des hommes<sup>2</sup>. Parallèlement, 50,5 % des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne vivant au Canada se sont identifiées comme étant des femmes et 49,5 % comme étant des hommes.

**Graphique 2**  
**Pyramide des âges des citoyens canadiens et des personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne, 2021**



**Notes :** Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

1. Cette catégorie comprend les femmes (et les filles) de même que certaines personnes non binaires.
2. Cette catégorie comprend les hommes (et les garçons) de même que certaines personnes non binaires.

## En 2021, 4 immigrants sur 5 ont la citoyenneté canadienne, mais le taux de naturalisation a baissé

L'obtention de la citoyenneté canadienne est souvent considérée comme la dernière étape du processus d'immigration. Pour de nombreux immigrants, la citoyenneté est un indicateur clé de l'intégration, car elle leur permet de voter, d'entrer en politique et d'accroître leurs possibilités d'emploi.

Les adultes qui immigreront au Canada sont admissibles à la citoyenneté s'ils ont le statut de résident permanent et satisfont à certaines exigences, comme le fait de vivre au Canada pendant un certain nombre d'années et de démontrer avoir une connaissance suffisante du Canada et de ses langues officielles. Les enfants de moins de 18 ans dont le ou les parents sont devenus citoyens, ou qui demandent la citoyenneté simultanément, sont également admissibles à la citoyenneté s'ils sont résidents permanents.

Depuis le Recensement de 2016, la période de résidence exigée des immigrants avant qu'ils puissent demander la citoyenneté a diminué, passant de quatre à trois ans. Selon les exigences actuelles en matière de présence effective au Canada, le taux de naturalisation des immigrants qui étaient établis au pays depuis au moins trois ans était de 80,7 % en 2021.

Pour comparer le taux de naturalisation observé lors des recensements de 2011, 2016 et 2021, il est nécessaire de calculer le nombre d'immigrants qui se sont établis au pays au cours d'une période semblable (au moins quatre ans), compte tenu des changements apportés à la période minimale de résidence exigée. Parmi tous les immigrants admissibles admis au Canada au moins quatre ans avant une année de recensement, 83,1 %, soit un peu plus de 6,0 millions d'immigrants, ont déclaré avoir la citoyenneté canadienne dans le cadre du Recensement de 2021, alors que ces proportions étaient plus élevées en 2016 (85,8 %) et en 2011 (87,8 %).

La baisse du taux de naturalisation a commencé avant l'arrivée de la pandémie de COVID-19. Selon les études antérieures<sup>3,4</sup>, une combinaison de facteurs peuvent expliquer cette tendance, entre autres le niveau de scolarité, le revenu et la connaissance des langues officielles des immigrants, de même que les changements dans les schémas de migration et des politiques de citoyenneté, la situation socio-politique et économique dans les pays d'origine et les pays d'accueil, ainsi que des événements internationaux.

---

3. Hou, Feng et Picot, Garnett. 2019. « [Tendances du taux de citoyenneté chez les nouveaux immigrants au Canada](#) », *Aperçus économiques*, n° 101, n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada (consulté le 30 septembre 2022).

4. Hou, Feng et Picot, Garnett. 2021. « The decline in the naturalization rate among recent immigrants in Canada: Policy changes and other possible explanations », *Migration Studies*, 9(3), 1030-1053.

## Les changements politiques et législatifs et le taux de naturalisation

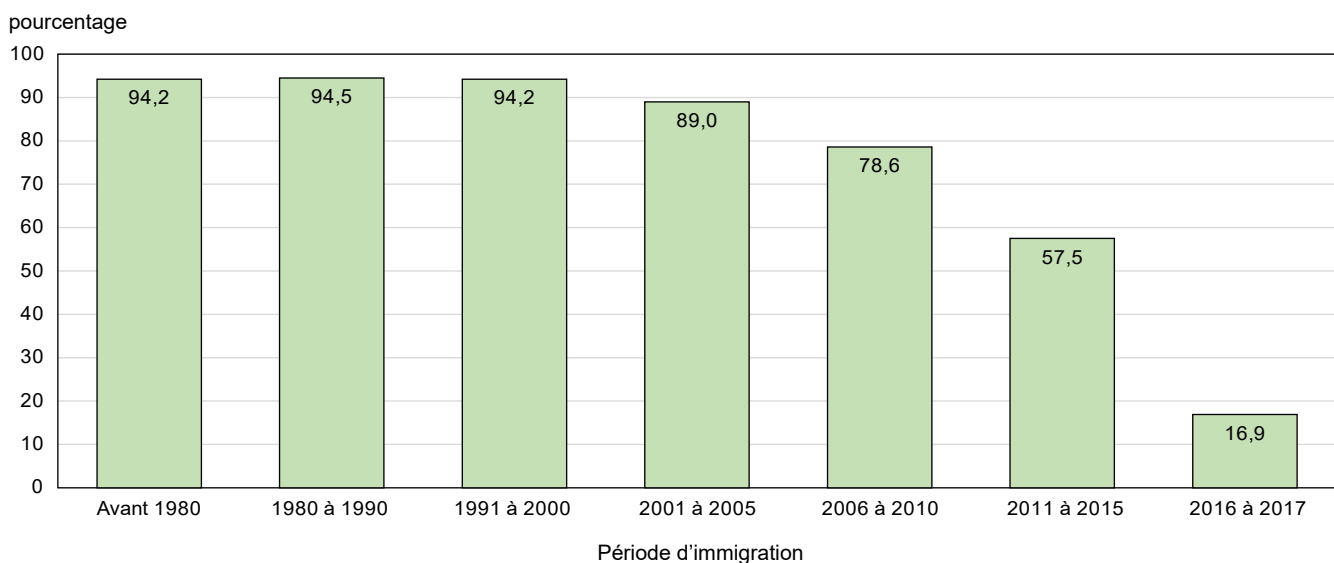
L'examen du taux de naturalisation implique l'analyse des modifications apportées aux politiques et aux lois relatives à la citoyenneté. Par exemple, les exigences en termes de temps passé au Canada comme résident permanent ou résident non permanent ont changé deux fois au cours de la dernière décennie<sup>5</sup>. L'exigence en matière de présence effective comme résident permanent avant le 11 juin 2015 et après le 10 octobre 2017 était de trois ans, et les demandeurs pouvaient compter une partie du temps passé au Canada à titre de résidents non permanents<sup>6</sup>. Toutefois, entre ces dates (du 11 juin 2015 au 10 octobre 2017), l'exigence de présence effective comme résident permanent est passée à quatre ans, et les demandeurs ne pouvaient pas compter le temps passé au Canada à titre de résidents non permanents. Le traitement et la diffusion des données du recensement tiennent compte de ces changements dans le calcul du taux de naturalisation des immigrants qui sont admissibles à présenter une demande de citoyenneté canadienne.

Un autre changement est l'augmentation des frais pour présenter une demande de citoyenneté en 2015. Ce changement a peut-être représenté un obstacle pour certaines personnes, particulièrement parmi les réfugiés, les familles et les personnes à faible revenu<sup>7</sup>.

## Un pourcentage plus élevé d'immigrants établis que d'immigrants récents sont des citoyens canadiens par naturalisation

L'obtention de la citoyenneté canadienne augmente en fonction du temps passé au pays. En 2021, la plupart des immigrants admis au Canada avant l'an 2001 (94,3 %) avaient la citoyenneté canadienne, comparativement à 57,5 % des immigrants qui se sont établis de 2011 à 2015 et à 16,9 % des immigrants qui se sont établis de 2016 à 2017.

**Graphique 3**  
**Pourcentage d'immigrants qui sont des citoyens canadiens, par période d'immigration, 2021**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Aucune date. [Modifications aux exigences en matière de citoyenneté 2017 à 2018](#). Dernière mise à jour le 11 octobre 2017. (Consulté le 30 septembre 2022).
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Aucune date. [Exigences relatives à la résidence/présence effective](#). Dernière mise à jour le 11 octobre 2017. (Consulté le 30 septembre 2022).
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Juillet 2020. [Évaluation du Programme de citoyenneté](#). Produit n° Ci4-213-2020F-PDF au catalogue, p. 6. (Consulté le 30 septembre 2022).



## Le saviez-vous? Le lieu de naissance est différent du pays de citoyenneté

Le **lieu de naissance** désigne le nom de l'emplacement géographique où la personne est née. L'emplacement géographique est défini selon les limites géographiques en vigueur au moment de la collecte de données, et non pas les limites géographiques au moment de la naissance. Une personne peut n'avoir qu'un seul lieu de naissance.

La **citoyenneté** désigne le pays de citoyenneté de la personne. La citoyenneté peut être de naissance ou obtenue par naturalisation. Elle est fondée sur une relation particulière entre un État et une personne, et cette relation confère certains droits et certaines responsabilités. Par exemple, un citoyen américain de naissance peut être né aux États-Unis ou dans l'une de ses dépendances ou territoires outre-mer associés, comme l'île de Guam, les îles Mariannes du Nord, Porto Rico et les îles Vierges des États-Unis. Une personne peut avoir plus d'une citoyenneté. Une personne peut également être apatride, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de citoyenneté.

## L'Inde et la Chine étaient les pays de citoyenneté les plus souvent déclarés par ceux qui n'avaient pas la citoyenneté canadienne

Les répondants ont déclaré plus de 190 autres pays de citoyenneté dans le cadre du Recensement de 2021. L'Inde et la Chine étaient les deux pays de citoyenneté les plus souvent déclarés par ceux qui n'avaient pas la citoyenneté canadienne. Les résidents permanents (16,8 %) et les résidents non permanents (28,6 %) ont déclaré le plus souvent la citoyenneté indienne. Un peu plus de 1 résident permanent sur 10 (12,7 %) et un peu plus de 1 résident non permanent sur 10 (11,1 %) ont déclaré être citoyens chinois. Les Philippines occupaient le troisième rang des pays de citoyenneté déclarés par les résidents permanents (11,4 %), tandis que la France (5,8 %) arrivait au troisième rang parmi les résidents non permanents.

Dans le cadre du Recensement de 2021, 3 560 personnes au Canada ont déclaré être apatrides ou n'avoir aucune citoyenneté. L'Inde (22 %) était le lieu de naissance le plus souvent déclaré par la population apatride, suivi du Liban (14 %), de l'Arabie saoudite (10 %) et des Émirats arabes unis (10 %). Parmi les personnes apatrides, près du quart sont des résidents non permanents et environ la moitié sont des immigrants récents, c'est-à-dire qu'ils se sont établis au Canada de 2016 à 2021. Parmi les immigrants récents qui sont apatrides, 74 % sont des réfugiés et 15 % sont des immigrants parrainés par la famille.

## Le saviez-vous? La question sur la citoyenneté a été modifiée dans le cadre du Recensement de 2021

Le recensement est conçu pour fournir des renseignements à jour et de grande qualité sur les collectivités canadiennes d'un océan à l'autre. Pour répondre aux besoins du pays et se préparer au Recensement de 2021, Statistique Canada a mené des consultations à l'échelle du pays et a effectué un test du recensement auprès de plus de 135 000 ménages afin de déterminer si les questions nouvelles ou révisées à l'étude pouvaient être comprises facilement par les répondants et s'ils pouvaient y répondre correctement.

À la suite de consultations et de tests, Statistique Canada a modifié le libellé et le format de la question sur la citoyenneté. La question est passée d'une question unique avec un format « cocher toutes les réponses qui s'appliquent » à une question en deux parties pour clarifier les principaux concepts mesurés et améliorer la qualité des données. La question sur la citoyenneté du Recensement de 2021 demandait aux répondants s'ils étaient (1) un citoyen du Canada et (2) un citoyen d'un pays autre que le Canada. Cela diffère de la question unique de 2016 qui demandait à la fois le statut de citoyenneté canadienne et les autres pays de citoyenneté dans la même question, à laquelle les répondants pourraient n'avoir répondu qu'en partie.

Le nouveau format de la question a une incidence sur la comparabilité historique pour la citoyenneté multiple. Cette modification a entraîné une augmentation du nombre de réponses pour les personnes qui détiennent plus d'une citoyenneté, en particulier celles qui ont la citoyenneté canadienne (de naissance ou par naturalisation) et la citoyenneté d'un pays autre que le Canada. Les résultats correspondent à ceux du Test du recensement de 2019 et indiquent une amélioration de la qualité des données liées aux citoyennetés multiples. Les données du Recensement de 2021 sont toujours comparables à celles des recensements précédents pour d'autres mesures clés comme le statut de citoyen canadien.

Le Recensement de la population recueille des données sur la citoyenneté depuis 1901.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Recensement de la population, 2021](#) et la page [Contenu mis à jour du Recensement de la population de 2021 : immigration, diversité ethnoculturelle et langues au Canada](#).

## Plus de 3,7 millions de citoyens canadiens ont déclaré plus d'une citoyenneté

Depuis 1977, le Canada reconnaît la citoyenneté multiple, c'est-à-dire que les citoyens canadiens ont le droit d'avoir la citoyenneté de plus d'un pays.

En 2021, 11,2 % des citoyens canadiens, soit 3,7 millions de personnes, ont déclaré plus d'un pays de citoyenneté. Cela représente plus du double du nombre déclaré en 2016, où 4,5 % des citoyens canadiens, soit 1,4 million de personnes, ont indiqué qu'ils avaient plus d'une citoyenneté. L'un des facteurs pouvant expliquer cette augmentation est la modification du format de la question du recensement de 2021 sur la citoyenneté, afin de mieux mesurer et saisir les cas de citoyenneté multiple. La prudence s'impose donc quant à l'interprétation de ces résultats pour la croissance de la population ayant plusieurs citoyennetés.

Comparativement aux citoyens canadiens de naissance, un pourcentage plus élevé de citoyens canadiens par naturalisation ont plusieurs citoyennetés. En 2021, 44,7 % des citoyens canadiens par naturalisation avaient plusieurs citoyennetés, comparativement à 3,7 % des citoyens canadiens de naissance.

Les États-Unis (18,5 %) et le Royaume-Uni (10,0 %) étaient les principaux pays de citoyenneté déclarés par les citoyens canadiens de naissance ayant plusieurs citoyennetés, tandis que le Royaume-Uni (8,7 %) et le Pakistan (5,7 %) étaient les pays les plus souvent déclarés par les citoyens canadiens naturalisés ayant plusieurs citoyennetés.

Parmi les personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne, 2,0 % ont déclaré plus d'un pays de citoyenneté.

## Regard vers l'avenir

Cet article offre un aperçu de la citoyenneté au Canada en 2021. Ces renseignements peuvent nous aider à en apprendre davantage sur qui nous sommes et comment nous avons changé au fil du temps. Les décideurs de tous les ordres de gouvernement, les chercheurs et les universitaires, le milieu des affaires, les organisations syndicales, et les groupes d'intérêt public utiliseront les données sur la citoyenneté pour répondre aux besoins de la population vivant au Canada. D'autres recherches et études pourraient être effectuées pour mieux comprendre l'obtention de la citoyenneté canadienne ou la citoyenneté multiple, ce qui aiderait à éclairer les politiques et les programmes futurs.

Au cours des prochains mois, une autre diffusion du Recensement de 2021 portant sur le vaste sujet de la citoyenneté, du lieu de naissance et de l'immigration révélera plus de détails sur les résidents non permanents au Canada.

## Renseignements supplémentaires

Des analyses complémentaires sur l'immigration sont disponibles dans [l'article sur l'immigration du Quotidien](#), diffusé le 26 octobre 2022.

Des renseignements supplémentaires sur la citoyenneté sont accessibles dans les [tableaux de données](#) et le [Profil du recensement](#), produit n° 98-316-X au catalogue.

Pour obtenir plus de précisions sur les définitions, les variables et les concepts utilisés dans le cadre du Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue.

En plus du taux de réponse et d'autres renseignements relatifs à la qualité des données, le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue, présente un aperçu des diverses étapes liées au recensement, y compris la détermination du contenu, le plan d'échantillonnage, la collecte, le traitement des données, l'évaluation de la qualité des données, les règles de confidentialité ainsi que la diffusion. Un [guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration](#) est aussi disponible.

## Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Catherine Tuey et Hélène Maheux du Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion de Statistique Canada, avec l'aide d'autres membres du personnel de ce centre et la collaboration du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division des opérations du recensement, de la Direction des communications et de la Direction de l'accès aux données et de la diffusion.